

LA FORCE DE LA PAIX

ONUCI

Côte d'Ivoire

Volume 3 - N°0016

Avril 2012



Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les opérations de maintien de paix passant en revue les troupes de l'ONUCI à Daloa.

Avançons sur la route de la paix

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION
« LA FORCE DE LA PAIX »

SUR LE SITE

www.onuci.org

PRIORITE AU DIALOGUE POLITIQUE

Donner un coup de pouce au dialogue inter-ivoirien. C'est le principal objectif visé par l'offensive tous azimuts lancée depuis quelques temps en direction des acteurs politiques par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders.

Recevant le 26 avril, Laurent Akoun, le Secrétaire général de l'ex-parti au pouvoir, le Front populaire ivoirien (FPI), le numéro un de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a plaidé pour la participation de la formation de l'ancien président Laurent Gbagbo aux assises de Grand-Bassam, convoquées dans l'optique de relancer le dialogue politique national.

Même si le FPI n'a pas signé le document final de la rencontre qui s'est tenue dans la cité balnéaire, il a pris part aux discussions, en compagnie des formations alliées et aux côtés du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et du Rassemblement des républicains (RDR). Ce qui est de bon augure pour la poursuite de la nécessaire consultation entre le pouvoir et son opposition, condition sine qua non pour une sortie totale de crise.

En visite en Côte d'Ivoire en avril, le Secrétaire général-adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien

de la paix a joint sa voix à celle de M. Koenders. Hervé Ladsous, a, tout au long de son séjour, réitéré le vœu de l'Organisation de voir s'instaurer un dialogue politique entre les forces vives ivoiriennes afin de parvenir à une réconciliation nationale.

Poursuivant sur sa lancée, le Représentant spécial a eu des discussions avec le Président Ouattara sur les questions d'actualité, au premier rang desquelles figure l'attaque meurtrière perpétrée à Sakré dans la nuit du mardi 24 au mercredi 25 avril 2012, village du sud-ouest ivoirien non loin de la frontière du Liberia et qui a coûté la vie à huit personnes. « J'ai exprimé au Président le choc que nous avons reçu suite à l'attaque perpétrée par des individus armés dans le village de Sakré », a indiqué le chef de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) au terme de la rencontre au Palais présidentiel.

Au-delà de l'émotion suscitée par cette attaque, M. Koenders a souligné la nécessité d'avoir plus d'hommes sur place pour assurer la protection des populations. « Il est important pour les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), l'ONUCI et les civils de renforcer notre présence à Taï et dans les autres régions », a-t-il fait savoir à la presse.

Il a annoncé à ce sujet qu'une réunion entre l'ONUCI et la Mission des Nations Unies au Libéria sera organisée pour renforcer la sécurité à la frontière.

En attendant, la décision annoncée par le chef de l'ONUCI d'ouvrir des camps de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) à Anyama, Guiglo et Bouaké est un pas dans la bonne direction. Elle pourrait en effet contribuer aux efforts visant à débarrasser le pays de la prolifération des armes, qui constitue un véritable défi à la réinstauration de la sécurité sur l'ensemble du territoire ivoirien.

L'appui aux institutions nationales est un autre moyen pour l'ONUCI d'accompagner la Côte d'Ivoire au cours de la dernière phase du processus de sortie de crise. S'exprimant sur le rôle de la nouvelle Assemblée nationale qui a tenu récemment sa session inaugurale à Yamoussoukro, le Représentant spécial a estimé que le parlement, instance de discussions et de débats sur les grands sujets intéressant le devenir de la nation, devrait permettre une gouvernance plus démocratique, en examinant des projets de lois sur des réformes cruciales et en se penchant sur des causes profondes de la crise, telles que le foncier rural.

RESOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

Ensemble disons **NON!**
à l'impunité des auteurs d'actes de violences sexuelles

Directeur de publication : **Hamadoun Touré**
Rédacteur en Chef : **Malick Faye**
Coordinatrice : **Rosamond Bakari**
Graphiste Designer : **Jean Brice N'doli**
Crédits photos : **Esteve Patricia, Basile Zoma et Pélégie Kouamé**

Publié par le Bureau de l'Information publique -
www.onuci.org
Copyright* « La Force de la Paix »
Tous droits réservés



LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL EFFECTUE DES VISITES SUR LE TERRAIN POUR L'APPUI AU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET LE SOUTIEN EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

L'appui du système des Nations Unies à la Côte d'Ivoire dans le processus de réconciliation nationale pour accélérer le redressement économique, a pris son sens avec l'inauguration du bâtiment de la préfecture de la région du Guémon, par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, et le Président ivoirien, Alassane Ouattara, le lundi 23 avril 2012.

Le bâtiment, saccagé et pillé lors de la crise postélectorale, a été réhabilité et équipé grâce à l'ONUCI et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à hauteur de 20 millions de francs CFA, dans le cadre de l'appui des Nations Unies à la restauration de l'autorité de l'Etat, au renforcement de la sécurité et de l'administration préfectorale, et au renforcement de la cohésion sociale dans l'ouest du pays. M. Koenders lors de la cérémonie d'inauguration a exprimé une fois de plus la détermination de la mission à soutenir l'Etat ivoirien dans ses grands chantiers. Il a annoncé dans ce cadre, que l'ONUCI envisage d'appuyer l'Etat de Côte d'Ivoire à hauteur de 4 millions d'euros pour renforcer l'autorité de l'Etat.

Le Président Ouattara, qui était dans l'Ouest dans le cadre d'une visite d'Etat, s'est dit impressionné par l'aide constante de l'ONUCI à l'Etat, a demandé qu'elle continue à appuyer la Côte d'Ivoire.

Les deux personnalités, accompagnées chacune d'une forte délégation, avaient auparavant inauguré une nouvelle usine de traitement de l'eau et rendu visite à la mission catholique de Duékoué.

Le renforcement de la cohésion sociale étant l'une des priorités du Chef de l'ONUCI, M. Koenders s'est rendu à Bonoua, dans la région du Sud-Comoé, pour une rencontre avec la notabilité et



Inauguration d'une usine de traitement d'eau en présence de M. Koenders © UN/ONUCI

le corps préfectoral afin de témoigner du soutien sécuritaire et humanitaire de l'ONUCI à toutes les populations dans un esprit d'impartialité. Ces échanges ont eu lieu dans le cadre des Journées des Nations Unies (JNU) dans cette localité située à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'Abidjan. Cette journée a été marquée par des actes socio-humanitaires.

Le Représentant spécial a rencontré la presse pour leur parler du dernier rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur l'ONUCI dans lequel il a fait état des avancées notables dans le processus ivoirien, une année après la crise postélectorale. Il a également mentionné les défis restants et mis en exergue l'appui des Nations Unies aux efforts consentis par les autorités ivoiriennes pour y faire face.

S'agissant des recommandations principales, M. Koenders a souligné les priorités relatives à la sécurité dans l'ensemble du pays. Il a annoncé la visite du Conseil de sécurité en Côte d'Ivoire, le 20 mai 2012.

Le Représentant spécial a eu, au cours de ce mois, des rencontres avec plusieurs ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire, des chefs d'agence de l'ONU et le Représentant du facilitateur de l'Accord politique de Ouagadougou (APO) Boureima Badini, venu lui faire ses adieux, ainsi que le Chef du Front populaire ivoirien (FPI), Laurent Akoun.

Au plan interne, M. Koenders a appuyé le Secrétaire général adjoint en charge du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Hervé Ladsous, dans sa visite de travail de quatre jours en Côte d'Ivoire pour s'imprégner des réalités sécuritaires, humanitaires et logistiques du terrain.

En plus des échanges avec le personnel militaire et civil de l'ONUCI, M. Ladsous a eu des rencontres avec les autorités gouvernementales et politiques et la société civile.

Juliette Amantchi Mandan

HERVE LADSOUS, SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DE L'ONU CHARGE DES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX :

« L'ONUCI continuera ses tâches si l'Etat ivoirien le souhaite »

Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a séjourné du 15 au 18 avril 2012 en Côte d'Ivoire. Au cours de cette visite, M. Ladsous a rencontré les autorités ivoiriennes, dont le chef de l'Etat Alassane Ouattara, plusieurs membres de la société civile et des déplacés internes dans l'ouest du pays. Il s'est également entretenu avec les représentants des organisations régionales et sous-régionales, dont le président de la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Kadré Désiré Ouédraogo, et le représentant spécial de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire, Ambroise Niyonsaba.



Séance de travail avec l'ONUCI et la MUNIL © UN/ONUCI

A l'étape de Toulepleu, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire où il était le 15 avril, les échanges entre le Secrétaire général adjoint de l'ONU et ses interlocuteurs ont porté essentiellement sur la situation des réfugiés ivoiriens au Liberia, les questions de sécurité alimentaire, la sécurité des biens et des personnes et la poursuite de l'assistance des acteurs humanitaires aux populations en détresse. Le Chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU s'est voulu rassurant face aux différentes préoccupations. « La grande famille des Nations unies reste aux côtés des populations ivoiriennes pour les soutenir et les accompagner sur la voie de la paix et du développement. Les Nations unies vont continuer de vous soutenir dans la mesure de leurs possibilités », a-t-il dit.

Sur la question du retour des réfugiés ivoiriens encore au Liberia, Hervé Ladsous a pris en exemple les populations des villages de Bakpahi et Dollé, qui, malgré tout ce qu'elles ont enduré pendant la

crise postélectorale, ont décidé de retourner en Côte d'Ivoire. « Je tiens à vous féliciter pour le courage que vous avez eu de revenir chez vous. C'est le message que j'ai passé à vos frères encore au Liberia dans le camp des réfugiés. Nous allons continuer de soutenir le gouvernement ivoirien pour trouver des solutions à vos problèmes liés à l'éducation, à la santé,

à la sécurité alimentaire. On ne pourra pas tout faire, mais nous agissons dans la mesure de nos possibilités », dira-t-il.

Abordant la situation sécuritaire encore précaire à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Liberia avec le Préfet du département de Toulepleu, Diarra Karim, et les forces de sécurité libériennes qu'il avait rencontrées plus tôt au poste-frontière de B'hai Border, le haut responsable de l'ONU a insisté sur le plaidoyer qu'il fera auprès des autorités ivoiriennes et libériennes pour améliorer les conditions de travail et sur la coopération mise en place entre l'ONUCI et la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL) en vue d'appuyer les forces de sécurité des deux pays.

Poursuivant sa visite à Abidjan, la capitale économique, le Secrétaire général adjoint de l'ONU a rencontré le Président ivoirien, Alassane Ouattara, avec qui il a examiné les derniers développements politiques et

d'autres sujets d'intérêt commun. « Nous avons fait un large tour d'horizon des questions concernant le pays et la mission onusienne », a indiqué M. Ladsous à sa sortie d'audience. Il a ajouté que les discussions avaient également porté sur la situation dans la sous-région. A ce sujet, le Chef des opérations des missions de la paix a dit avoir évoqué avec son hôte les

dossiers d'actualité, notamment les crises en Guinée-Bissau et au Mali.

« Les Nations Unies soutiennent les actions de la CEDEAO et il était important d'en discuter avec le Président Ouattara qui en assure la présidence », a-t-il fait savoir à la presse.

Interrogé sur une quelconque augmentation des effectifs de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), M.

Ladsous a déclaré que cette préoccupation n'était pas à l'ordre du jour. « Il faut plutôt s'adapter le mieux possible aux circonstances », a-t-il répondu.

Dans ce cadre, il a cité un certain nombre de tâches restantes à poursuivre jusqu'à ce que l'appareil de l'Etat soit opérationnel dans tous les secteurs et dans toutes les parties du pays. « L'ONUCI fait un gros travail dans ce sens et continuera ses tâches si l'Etat ivoirien le souhaite », a-t-il conclu.

Avant de quitter Abidjan le 18 avril, M. Ladsous a eu une réunion avec le Général Soumaïla Bakayoko, Chef d'état-major des Armées ivoiriennes. A cette rencontre, il était accompagné du Représentant spécial Bert Koenders et du Conseiller Militaire au Département des Opérations de Maintien de la Paix (MILAD), le Général Babacar Gaye.

Michel Man et Charles Dago Toutoupko

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES SUR LA CÔTE D'IVOIRE :

Ban-ki Moon constate des progrès notables, tout en mettant l'accent sur les défis sécuritaires

Des progrès notables ont été enregistrés en Côte d'Ivoire. Cependant, le pays continue d'être confronté à des défis majeurs et à des menaces persistantes, notamment dans le domaine de la sécurité, selon un rapport rendu public le 29 mars par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon.

Selon le rapport, la stabilisation à long

général recommande que l'essentiel de l'effectif autorisé de 9792 casques bleus soit conservé, tout en soulignant que la Mission souhaite renforcer sa présence sur le terrain afin de pouvoir élever son niveau d'engagement sur le plan local.

En ce qui concerne la situation sécuritaire à Abidjan, le Secrétaire général indique que celle-ci s'est améliorée avec le redé-

ployement. Le rapport note également que la situation actuelle des différents corps de la sécurité publique, y compris celle des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) constitue une source de préoccupation. La police et de la gendarmerie ne sont pas en mesure d'assurer le maintien de l'ordre et d'imposer le respect de la loi, ajoute le document.

En ce qui concerne la réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et le Désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR), le Secrétaire général insiste sur le besoin d'un plan national global et bien élaboré pour mener à bien ces deux processus.

Le Secrétaire général reste également préoccupé par la situation à la frontière ivoiro-libérienne. Il recommande que les missions des Nations Unies dans les deux pays renforcent leur soutien aux autorités des deux Etats afin de les aider à stabiliser la zone frontalière. Il appelle par la même occasion, les partenaires bilatéraux et les autres partenaires à aider les autorités ivoiriennes et libériennes à renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent mieux contrôler leur frontière commune.

Tout en se félicitant de la réussite des élections législatives en Côte d'Ivoire, le Secrétaire général appelle le gouvernement à continuer à tendre la main à l'opposition à travers l'établissement d'un dialogue sérieux. Il réitère sa position, à savoir que la réconciliation doit aller de pair avec la justice, et demande instamment au Gouvernement de tout mettre en œuvre pour que les enquêtes sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire soient menées de façon indépendante et impartiale.

Juliette Amantchi Mandan



Ban Ki Moon lors de la présentation du rapport sur la Côte d'Ivoire au Conseil de Sécurité © UN/ONUCI

terme de la situation sécuritaire demande un appui continu, y compris celui de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et de l'équipe-pays de l'Organisation des Nations Unies, aux autorités ivoiriennes. Le Secrétaire général des Nations Unies recommande que l'ONUCI modifie son déploiement afin d'être plus efficace et plus apte à réagir face aux menaces sécuritaires. Le Secrétaire

général recommande que l'essentiel de l'effectif autorisé de 9792 casques bleus dans la ville. Il recommande par conséquent que la force militaire de l'ONUCI présente dans la capitale économique soit réduite d'un bataillon.

Le Secrétaire général avertit que la paix durablement gagnée dans le pays reste fragile et pourrait être remise en cause par un certain nombre de défis d'ordre sécu-



Faites entendre votre voix



DESARMEMENT DES EX-COMBATTANTS :

L'assistance multiforme de la division DDR de l'ONUCI à la COMNAT-ALPC

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), à travers la Division Désarmement Démobilisation et Réinsertion (DDR), a apporté un appui multiforme à la Commission Nationale de Lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre (ComNat-ALPC), dans le cadre de la campagne de sensibilisation organisée par la Commission dans deux districts de la Côte d'Ivoire, à savoir le Bas-Sassandra (San Pedro, Soubré et Meagui) et le Goh Djiboua (Gagnoa et Divo).

La campagne qui a eu lieu du 10 au 17 avril 2012, à San Pedro, Méagui et Soubré, respectivement à 348 km, 450 km et 400 km à l'ouest d'Abidjan, avait pour but d'encourager les détenteurs d'armes et de munitions à les déposer volontairement.

Selon Florian Morier, du Bureau régional de la Division DDR de l'ONUCI, la mission a apporté un appui logistique, sécuritaire et technique lors des différentes étapes de la campagne de sensibilisation. Il a précisé qu'aux cotés de la COMNAT-ALPC et ses partenaires, la Division a pris part au repérage des lieux à San Pedro, Méagui et Soubré, aux séances de travail avec les medias et les autorités civiles et militaires, ainsi qu'aux séances de sensibilisation sur les dangers que constituent les armes.

Au cours de l'étape de Gagnoa (300km à l'ouest d'Abidjan), les 18 et 19 avril, Léon Appauls Djokouéhi a présenté le risque de la détention illicite d'armes et munitions pour la famille, la localité et pour l'individu lui-même.

Le représentant de la ComNat-ALPC a par ailleurs expliqué que son service est dans la phase de sensibilisation, au cours de laquelle toutes les personnes détentrices d'armes de manière illicite pourraient les remettre sans aucune crainte. Le commissaire principal de police a également affirmé qu'au-delà de cette période, viendrait la phase de répression. Présente à cette campagne, la représentante du Programme du service civique



Opération de collecte d'armes à Divo © UN/ONUCI

national, Mariam Diabaté, a donné aux participants et volontaires au désarmement des assurances sur les mécanismes mis en œuvre pour accompagner les ex-combattants dans la réinsertion après la phase de désarmement volontaire.

Pour sa part, Guy Munana de la Division DDR de l'ONUCI, a expliqué que des contacts sont en cours avec les autorités administratives pour la mise en place du programme de lutte contre la violence communautaire, un outil qui contribuera, selon lui, à accompagner les volontaires au désarmement, avant la phase de réinsertion.

Le préfet de la Région de Gôh et du Département de Gagnoa, N'Zi Kanga, qui a apporté le soutien du corps préfectoral à cette campagne, a stigmatisé le contexte de la dictature des armes. «Aujourd'hui, l'arme devient un moyen de subsistance. Les prisons sont cassées et les détenus qui se sont évadés reviennent pour traumatiser les populations. Il appartient à chacun d'aider les autorités à se débarrasser de ces armes pour qu'elles ne soient plus utilisées contre nous-mêmes pour nous braquer. Il y va de notre survie à tous et de la stabilité de la Côte d'Ivoire.», a-t-il souligné.

A Divo, les chefs de communauté ainsi

que les leaders des femmes et de la jeunesse, se sont retrouvées le 20 avril 2012 pour une séance de sensibilisation au dépôt volontaire des armes et munitions.

Le Secrétaire général de la préfecture, Florentin Assamoi, qui a affirmé l'appui des autorités locales à cette campagne, a invité les leaders présents au changement de comportement afin de mettre un terme à la circulation illicite des armes, qui causent beaucoup de dégâts dans les localités. Il a stigmatisé l'oisiveté qui gagne de plus en plus la jeunesse, la poussant au banditisme et aux braquages.

Vingt-quatre armes, plus d'une centaine de munitions et au moins sept grenades ont été volontairement déposées au cours des deux semaines qu'a duré cette campagne de sensibilisation.

En collaboration avec la ComNat-ALPC, la Division DDR a également organisé, le 27 mars 2012, une journée de sensibilisation au dépôt volontaire des armes à Grand Béréby (environ 400 km au sud-ouest d'Abidjan), et le 29 août 2011 à Tabou, environ 448 km au sud-ouest d'Abidjan.

Baba Diaby

BONOUA ACCUEILLE LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

La 22e Edition des Journées des Nations Unies (JNU) à Bonoua (57 kilomètres à l'est d'Abidjan) aura tenu toutes ses promesses en termes de participation, de mobilisation et de qualité d'échanges avec les populations et les autorités.

Cette édition a été marquée par la présence effective du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, à la Cour royale de Bonoua, en vue « de donner les nouvelles » de l'ONUCI, dans la plus pure tradition Abouré et d'échanger sur des préoccupations et plusieurs points majeurs.

Le ton a été donné au centre de formation des Impôts où le corps préfectoral, des autorités militaires, policières et administratives, des élus ainsi que des représentants des ministères avaient eu une importante réunion avec la délégation des Nations Unies conduite par le Chef de l'ONUCI. Le sous-préfet de Bonoua, Magloire Coulibaly, a fait une présentation de sa circonscription et souhaité le soutien de l'ONUCI pour faire face aux défis sécuritaires et aux besoins logistiques des différents démembrements de l'Etat pour les aider à exécuter leurs tâches dans les meilleures conditions.

Le Représentant spécial a souligné la détermination des Nations Unies de contribuer, en toute impartialité, à la protection des populations ivoiriennes. « Nous allons protéger les Ivoiriens quelles que soient leurs origines ethniques, leur appartenance politique, leur région et leur religion », a-t-il insisté. Devant les notables et les membres de la Cour royale, M Koenders a fait un vibrant plaidoyer en faveur de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale pour faciliter le développement économique. Il a, en prélude au dialogue républicain annoncé par le Gouvernement, exhorté les partis politiques à y participer. Après avoir expliqué la philosophie des JNU, qui est de venir à la rencontre des populations pour mieux leur expliquer le mandat et les actions de l'ONUCI d'une part, et recueillir leurs préoccupations pour davantage les connaître et les servir, de l'autre, M Koenders a rencontré l'assentiment et l'adhésion de la notabilité, qui a indiqué que désormais Bonoua allait coopérer avec l'ONUCI « main dans la main pour la réconciliation nationale, la cohésion sociale et le développement ».

Par ailleurs, la visite de M. Koenders a été marquée par des actes socio-humanitaires. Il a ainsi remis des kits d'accouchement à la maternité de Bonoua et posé la première



Pose de la première pierre des travaux de réhabilitation du Lycée Moderne de Bonoua © UN/ONUCI

pierre pour la réhabilitation de quatre salles de classe au Lycée moderne de Bonoua. Les kits sont un don du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) alors que le Lycée moderne de Bonoua bénéficie d'un financement de l'ONUCI de douze (12) millions de FCFA pour améliorer les conditions d'étude des élèves et de travail des enseignants dans cet établissement de plus de trois mille pensionnaires. Le Représentant spécial a exhorté les élèves à se concentrer sur leurs études, soulignant que l'éducation était une chance pour eux de se créer un futur loin des luttes partisans, des conflits ethniques, des considérations politiques etc. M Koenders s'est rendu à l'espace réservé aux consultations médicales dont ont bénéficié un demi-millier de personnes. Sur place, il s'est enquis de la santé des patients, il a également discuté avec les médecins des bataillons et recueilli les préoccupations des uns et des autres.

Les populations de Bonoua ont pris part à ses journées à travers des activités sportives et culturelles ainsi que lors des travaux en ateliers, dont les résolutions ont été rendues publiques au forum d'échanges avec les populations. La chefferie traditionnelle, les femmes, les jeunes, les médias et les Forces de défense et de sécurité ont souligné leur entière adhésion au processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale. Ils ont, dans le même esprit, appelé l'ONUCI à intervenir auprès du Chef de l'Etat ivoirien pour la libération des prisonniers, suite à la crise postélectorale.

Les chefs traditionnels ont déploré l'image erronée de leur localité à travers des campagnes de dénigrement à leur endroit. Ils ont fait des recommandations à l'attention

de l'Etat ivoirien en sollicitant de l'équipement pour l'hôpital général, la réhabilitation des locaux de la sous-préfecture et l'acquisition d'un site adéquat pour l'hébergement des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). Les Chefs traditionnels se sont dits prêts à travailler avec la Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) afin de contribuer à une vraie réconciliation. Ils ont sollicité auprès de l'ONUCI le financement de projets à impact rapide notamment le reprofilage de six kilomètres de route. Les femmes pour leur part, ont plaidé pour leur participation effective aux instances de prise de décisions aux niveaux national et international.

Quant aux jeunes, ils se sont engagés à cultiver les idéaux de paix et à utiliser tout autre voie de règlement pacifique des conflits. Ils ont promis de s'inclure dans la dynamique de réconciliation et de paix à travers des activités socio-éducatives. Ils ont par ailleurs sollicité l'aide de l'ONUCI pour lutter contre la stigmatisation et l'étiquette l'esprit « anti-paix » qu'on leur attribue. Les jeunes ont souhaité qu'une journée de réflexion sur l'avenir de la jeunesse soit organisée sur toute l'étendue du territoire. Les correspondants de presse et les professionnels des médias ont sollicité le renforcement de leurs capacités.

L'atelier des FRCI a eu pour but de réfléchir sur leur rôle dans la cohésion sociale. Les participants ont par la suite, décidé qu'une sensibilisation soit faite afin d'aider la population à se rendre compte du juste rôle des FRCI dans leur cité.

La Journée s'est achevée par des ateliers thématiques animés par des agences du système des Nations Unies.

Juliette Amantchi Mandan

LE PORTRAIT DU MOIS DE LA FORCE DE LA PAIX :

Nanan Elisabeth, première femme chef du village d'Abrobakro

Sa vie aurait pu être celle d'une citoyenne ordinaire, mais le destin en a décidé autrement. Née dans une famille de chefs, NDiaye Elisabeth épouse Nogbou, est la première femme chef d'Abrobakro, village situé à 12 kilomètres de la sous-préfecture de Bonoua, et seule femme chef de la région du Sud-Comoé. « Je n'avais jamais imaginé devenir un jour chef de mon village, mais mes parents ont décidé que ce soit moi qui préside aux destinées d'Abrobakro ; je n'ai pas refusé, j'ai accepté, sachant que j'avais les capacités de le faire », raconte cette dame au regard vif.



Nanan Elisabeth, Chef du village d'Abrobakro © UN/ONUCI

Accompagné de deux notables, le Nanan Elisabeth prend part à toutes les manifestations de la région aux côtés du Roi de Bonoua. Cette fois-ci, avec ses collègues chefs de village, elle suit les activités commémorant les Journées des Nations Unies. « Je suis très fière de compter parmi les chefs et ceux-ci me le rendent bien car le Roi m'apprécie énormément pour la façon dont je gère mon village », confie-t-elle.

Choisie par sa famille et intronisée par les émissaires du Roi de Bonoua, Nanan Houré Aka François, Nanan Elisabeth, mariée et mère de sept enfants, n'a jamais été à l'école, mais son regard vif et son esprit alerte font de cette femme un chef nullement complexé. « Depuis 4 ans que je suis chef d'Abro-

bakro, je n'ai jamais déçu mes populations, je suis à leurs côtés, je continue d'être une cultivatrice », dit-elle en riant. C'est que cette dame très élégante dans sa tenue traditionnelle ne manque pas d'humour. Elle montre ses mains qui, selon elle, n'ont jamais tenu ni fusil, ni stylo. « Je ne fais pas la guerre et je n'engage pas mes populations dans cette voie », affirme-t-elle, avant de raconter que toutes ses actions et ses conseils à l'endroit des populations vont dans le sens de la paix. Elle se rappelle comme si c'était hier, les événements liés à la crise. « Le village est habité par beaucoup de nos frères venus des autres régions et des autres pays. Nous sommes restés unis et nous continuons de vivre ensemble, la cohésion sociale est une réalité dans ce village », soutient elle avec force.

Le Nanan Elisabeth allie à merveille son rôle d'épouse et de mère avec ses fonctions de chef de village. « Mon mari me soutient énormément et suit activement mes activités, il sait quand je suis fatiguée ou quand je ne me sens pas en mesure d'apporter un jugement rationnel, alors je suis ses conseils et je reporte ce que j'avais à faire », explique-t-elle dans un sourire.

Nanan Elisabeth est fière des réalisations déjà opérationnelles à Abrobakro, cependant elle sollicite après l'électrification du village, l'accès à l'eau potable. « Nous avons un gros problème d'eau et pourtant à 2 kilomètres d'Abrobakro, à

Samo, il y a un château d'eau qui pourrait nous desservir », explique-t-elle.

A ce sujet, elle sollicite toutes les bonnes volontés pour l'aider à résoudre le problème.

Comment voit-elle sa succession ? A cette question, elle dit penser déjà à un de ses enfants. « Ce n'est pas un homme, mais une fille qui me ressemble énormément dans mon comportement. Je la suis de près depuis très longtemps, elle possède toutes les aptitudes requises pour être une bonne chef et en temps opportun, nous aviserons », avoue-t-elle dans un demi sourire.

Juliette Amantchi Mandan

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION

« LA FORCE DE LA PAIX »

www.onuci.org

L'ONU RENFORCE LES CAPACITES DES ONGS SUR LES MECANISMES DE JUSTICE TRANSITIONNELLE

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a organisé au mois d'avril 2012, une série de séminaires sur le renforcement des capacités des ONGs nationales sur la justice transitionnelle. Cette activité, qui s'est déroulée dans plusieurs villes du pays, a été organisée en collaboration avec la Ligue Ivoirienne de Droits de l'Homme (LIDHO) et la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR).

Ces séminaires, qui entrent dans le cadre du soutien des Nations Unies à la Côte d'Ivoire dans ses efforts de mise en place

Nindorera. A Yamoussoukro pendant trois jours, les participants ont pu écouter les enseignements qui leur ont été apportés, notamment par M. Nindorera, qui leur a rappelé que, « cette formation, va permettre aux participants de s'impliquer activement et efficacement dans l'organisation des consultations nationales à mener par la CDVR et dans la mise en place d'autres mécanismes de justice transitionnelle en Côte d'Ivoire ».

Pour le Président régional de la LIDHO, Djé Koffi, « la recherche de la paix passe inévitablement par le droit et le respect

jours joué leur rôle de résolution morale des conflits entre populations locales, à travers des méthodes basées sur la repentance, les amendes, les libations, pour apaiser les dieux et le pardon ».

La même activité s'est déroulée le 18 avril 2012 à Korhogo au profit d'une trentaine d'ONGs. A cette occasion le Sous-préfet central de Korhogo, Eugène Kouadio Kouassi, a encouragé les participants à bien saisir les enseignements et les informations de cette restitution sur les mécanismes de justice transitionnelle, afin de s'impliquer d'avantage dans le processus de sortie de crise.

La région de Gbêkê a pu elle bénéficier de sa séance le 20 avril 2012 avec la participation d'une trentaine d'ONGs de défense des Droits de l'Homme, de la chefferie traditionnelle, des associations de jeunes et de femmes. A cette occasion, Léontine Kouassi, présidente de l'Association des femmes du canton Ahaly de Brobo, a fait remarquer qu'il était important de punir les crimes passés, de connaître la vérité, et d'aller de l'avant pour construire une paix durable

Les régions du Tonkpi, du Cavally, du Guémon et du Haut-Sassandra ont également eu leur part de formation sur les Mécanismes de Justice Transitionnelle. Lors d'une session tenue à Man, le Vice-président du Tribunal, Sylvanus Meney, a indiqué que la justice transitionnelle avait pour but de réconcilier les filles et fils qui ont été divisés. « Cette justice transitionnelle est définie comme les diverses processus et mécanismes à mettre en œuvre en vue de rétablir la justice et permettre la réconciliation », a-t-il conclu.

La justice transitionnelle, faut-il le rappeler, est une sorte de justice qui s'applique en général aux pays qui sortent progressivement de crise. Son principe de fonctionnement repose sur quatre grands axes qui sont la recherche de la vérité, l'application de la loi, la réparation et la réforme institutionnelle.



Les ONGs ont activement participé aux différents séminaires sur la Justice transitionnelle © UN/ONUCI

d'une stratégie cohérente de justice transitionnelle, avaient pour objectif de sensibiliser les participants sur les enjeux de la justice transitionnelle ainsi que sur leur rôle à chaque étape de ce processus. « Les Nations Unies se sont engagées à soutenir la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle dans les pays sortant de crise ou de guerre violente en vue de favoriser la réconciliation nationale », a indiqué le chef de la Division des Droits de l'Homme de l'ONUCI, Eugène

des législations nationales et internationales en vigueur ». Il est ensuite revenu sur l'importance de l'application des droits de l'Homme pour une réconciliation vraie et par l'utilisation de la justice transitionnelle.

Le Préfet de la région du Bélier, André Ekponon Assoumou a, lui aussi, salué cette initiative, estimant que, « la justice transitionnelle est la bienvenue dans ce contexte ivoirien où les coutumes ont tou-

Marie-Mactar Niang

ONU CI FM LANCE UN ALBUM POUR LA PAIX

Un album de treize chansons dédiées à la paix. C'est le produit que la radio de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, ONU CI FM vient de mettre à la disposition des mélomanes. Le lancement de ce coffret s'est déroulé le vendredi 6 avril 2012, au siège de la mission onusienne, à l'ex-hôtel Sébroko.

Selon Martin Moalli, initiateur du projet « album de la paix », la musique est le moyen par excellence pour faire passer le message de la cohésion



sociale, de la réconciliation et de la paix.

« Il fallait trouver des personnes capables de nous aider en cela. Nous avons fait un casting et nous avons sélectionné des artistes et des compositeurs que nous pensions être les meilleurs dans leur catégorie », a soutenu M. Moalli

Une vingtaine d'artistes, dont la plus connue est Nash et des paroliers comme Mendoza, producteur de la célèbre revue de presse humoristique d'ONU CI FM, me Kpakpato pressé ont travaillé à cet album.

« Ce fut un véritable plaisir pour moi de composer des chansons. J'en ai composé treize dont trois ont été choisies parmi lesquelles « l'étranger n'est pas un danger. » C'était la première fois que j'écrivais des paroles pour des chansons », a indiqué Mendoza.

Le projet « Album de la paix » qui avait commencé avant la crise post électorale, a mis une année avant de voir le jour. Les treize titres de l'album sont tous des appels au pardon, à la réconciliation, à la cohésion sociale et à la paix.

L'Album a été lancé au cours de l'émission « 7-12 » animée par Annie Dago d'ONU CI FM.



Différents artistes ont contribué à l'album pour la paix © UN/ONU CI

Michel Man

FRÉQUENCES ONU CI FM



La radio des Nations Unies
en Côte d'Ivoire

**LA FRÉQUENCE
DE LA PAIX !**

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1

BONDOUKOU 100.1 • BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8 • BOUNDIALI

90.0 • DABAKALA 93.9 • DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6 • DAOUKRO

94.7 • DUEKOUÉ 91.1 • FERKESSEDOUGOU 104.4 • GAGNOA 91,4

GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 • MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1

SAN-PEDRO 106.3 • SEGUELA 101.8 • TABOU 95.3

TOULEPLEU 93.7 • YAMOOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

LE SYSTEME DES NATIONS UNIES REHABILITE LA PREFECTURE DE DUEKOUÉ



Bert Koenders en compagnie du Président Alassane Ouattara lors de l'inauguration de la Préfecture réhabilitée de Duékoué © UN/ONUCI

Le président Alassane Ouattara et le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, ont inauguré le 23 avril, les locaux réhabilités de la préfecture de Duékoué (502km à l'ouest d'Abidjan), dans la région du Guémon, en présence de hauts responsables du Système des Nations Unies, aux premiers rangs desquels le Coordonnateur humanitaire Ndolamb Ngokwey, et de membres du gouvernement ivoirien, dont le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, Hamed Bakayoko.

La construction de cet ouvrage s'inscrit dans le cadre de l'appui du Système des Nations Unies à la réhabilitation, à l'équipement et au renforcement des capacités des services de sécurité et de l'administration préfectorale et de l'appui au rétablissement de la cohésion sociale à Ouest de la Côte d'Ivoire. Le bâtiment avait été l'objet d'importants dégâts lors de la crise postélectorale de 2011: climatiseurs, mobilier de bureau et matériel

informatique emportés, portes et fenêtres brisées. D'un montant global d'environ 20 millions de francs CFA, financé conjointement par l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) grâce au Fonds de consolidation de la Paix des Nations Unies, les travaux ont porté sur la réhabilitation des locaux, qui a coûté approximativement 15 millions et la fourniture en matériel informatique, bureautique et mobilier pour environ 5 millions.

A la remise de l'édifice aux autorités ivoiriennes, le Chef de l'ONUCI, Bert Koenders a exprimé l'engagement du Système des Nations unies de continuer de soutenir la Côte d'Ivoire après la crise postélectorale : « L'ONUCI continuera d'appuyer le gouvernement ivoirien pour la restauration de l'autorité de l'Etat et les questions liées à la sécurité pour le bien-être des Ivoiriens. A cet effet, une enveloppe d'environ 4 millions d'euros sera consacrée à ces domaines », a-t-il indiqué.

A son tour, le président Alassane Ouattara a exprimé sa joie d'être dans les locaux de la préfecture réhabilités par les Nations Unies. « Je suis heureux d'être dans ce bâtiment remis en état grâce au soutien de l'ONUCI et du PNUD. Cela permettra au corps préfectoral de travailler dans un cadre agréable », a souligné le Chef de l'Etat ivoirien avant de faire un plaidoyer pour la poursuite de l'aide de l'ONU aux autorités ivoiriennes. « Votre aide nous est utile et je vous demande de continuer à nous appuyer car à Duékoué, 4 sous-préfets continuent de résider dans le département alors qu'ils devraient être dans leurs sous-préfectures aux cotés des populations », a indiqué le Président Ouattara

L'inauguration de la préfecture réhabilitée s'est déroulée en marge de la visite d'Etat que le Président ivoirien a effectuée dans les régions du Tonkpi, du Cavally et du Guémon du 21 au 24 avril.

Charles Dago Toutoupko

L'ONUCI SE SOUVIENT D'AHMEDOU EL BECAYE SECK ET DE ZAHRA ABIDI



L'ONUCI a rendu un hommage postume à Seck et Abidi © UN/ONUCI

Un vibrant hommage a été rendu, le 3 avril 2012, par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU-CI) à deux employés de la Division de l'Assistance électorale (DAE) disparus, l'un au service de la paix en République Démocratique du Congo et l'autre en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'Ahmédou El Bécaye Seck, ex-chef de la Division et de Zahra Abidi qui était conseiller électorale au sein de la Division électorale.

Au cours de cette commémoration à laquelle ont pris part Robert Beugré Mambé, Gouverneur du District d'Abidjan et ancien Président de la Commission électorale indépendante (CEI), la représentante de l'actuel président de l'institution, Youssouf Bakayoko, Yua Koffi, Président de la Commission nationale de la supervision de l'identification (CNSI) et les membres du corps diplomatique accrédités à Abidjan, M. Ndolamb Ngokwey, Représentant spécial-adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, a salué le sens de l'engagement de M. Seck et Mme Abidi.

« Ce que nous célébrons ce n'est pas la mort, mais la vie. Une vie de courage et d'engagement pour que triomphent les idéaux des Nations Unies », a fait savoir M. Ngokwey.

Parlant des deux fonctionnaires disparus, Issaka Souana, le Chef de la DAE, a souligné que la mission et les collègues des deux disparus gardent d'eux l'abnégation et leur sens du travail bien accompli. « Cette abnégation nous pousse inlassablement à œuvrer pour la paix », a-t-il déclaré.

Selon le Gouverneur du district d'Abidjan, Robert Mambé Beugré, qui a longuement travaillé avec M. Seck, l'ex-directeur de la Division de l'Assistance électorale de l'ONU-CI était un « grand professionnel ».

Au terme des différents hommages des personnalités présentes, Ahmédou El Bécaye Seck a été fait Officier de l'ordre national à titre posthume par l'Etat de Côte d'Ivoire. Deux plaques ont été, par ailleurs, remises aux familles des défunts par la mission onusienne.

Un film de dix-sept minutes a par ailleurs été projeté, dans lequel plusieurs personnalités, dont Beugré Mambé, Youssouf Bakayoko, le général Talla Niang, commandant en second de la Force de l'ONUCI, Hamadoun Touré, Porte-parole de la mission et Issaka Souana de la DAE, ont rendu hommage à M. Seck.

Cette projection a été suivie de plusieurs témoignages de collègues, amis et proches

de l'ex-chef de la DAE et de Zahra Abidi.

Pour ses collègues M. Seck était un « Gouverneur en matière électorale » et l'un des meilleurs spécialistes des élections. Il a organisé plusieurs scrutins au Burundi, et a participé à toutes les phases de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, pays où il a passé cinq ans.

Il avait notamment harmonisé le processus de collecte des résultats de près de 20 000 bureaux. C'est à lui que l'ONU avait fait appel pour superviser le recomptage en urgence de tous les procès-verbaux, lorsque le Conseil constitutionnel ivoirien avait inversé le résultat de l'élection présidentielle.

Administrateur civil de formation, Ahmédou El Bécaye Seck a occupé la fonction de Gouverneur de la région de Kolda, dans le sud du Sénégal. Il avait également servi comme Directeur de l'Expansion rurale au Ministère sénégalais de l'Intérieur. Il est mort le 4 avril 2011 à l'aéroport de Kinshasa dans un accident d'avion qui a fait 32 victimes.

Zahra, est quant à elle, décédée le 31 mars 2011 après avoir reçu une balle perdue à son domicile, à Abidjan, en pleine crise post-électorale.

Adapté d'une note d'info